



CRUSTACEA LIBRARY
SMITHSONIAN INST.
RETURN TO W-119



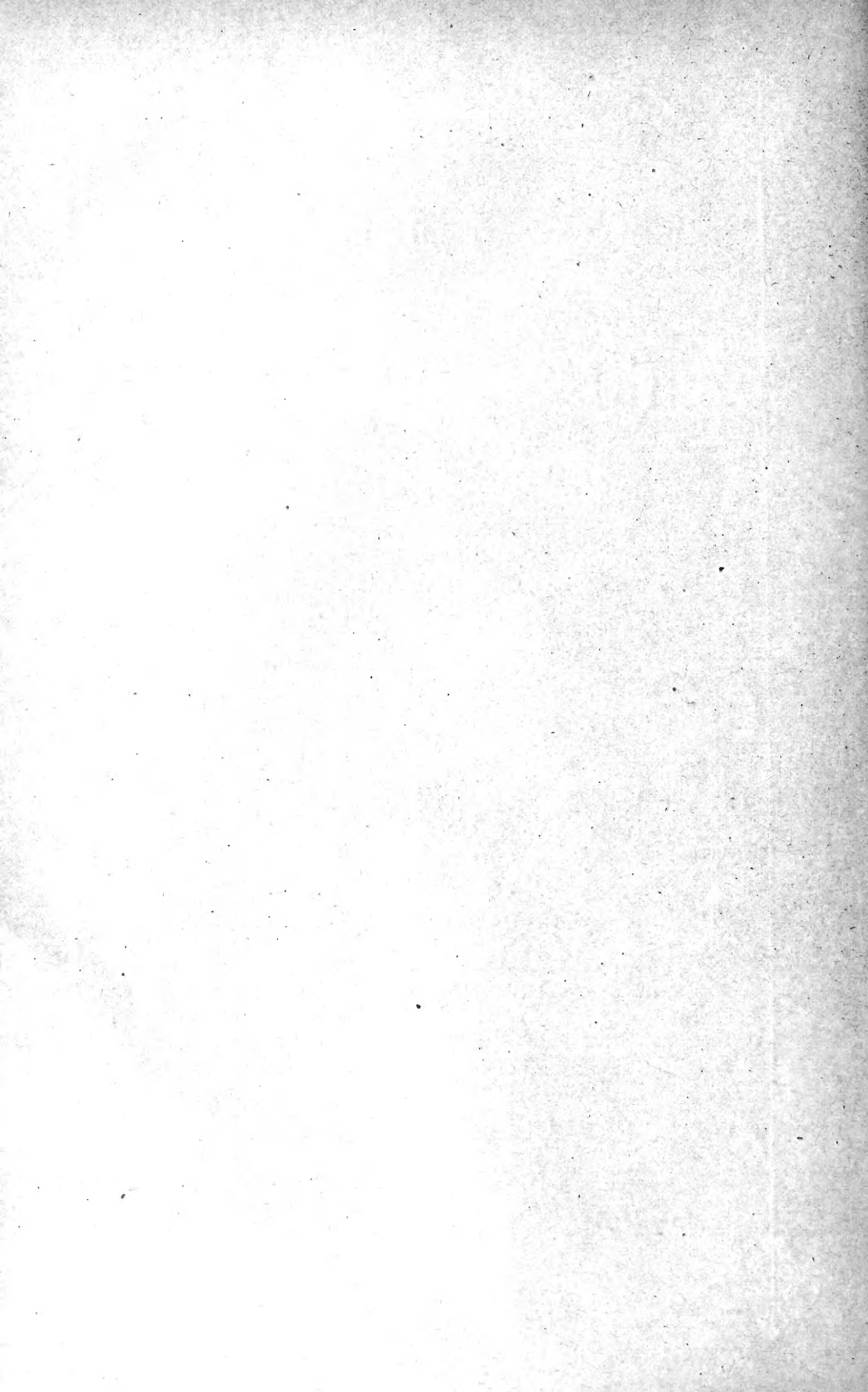
EXTRAIT DU BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE
DE FRANCE
POUR L'ANNÉE 1893

NOTES SUR QUELQUES AMPHIPODES MÉDITERRANÉENS,
DE LA FAMILLE DES ORCHESTIDÆ,
par Ed. CHEVREUX.

PARIS
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE FRANCE
7, Rue des Grands-Augustins, 7

—
1893





3 NOTES SUR QUELQUES AMPHIPODES MÉDITERRANÉENS,
DE LA FAMILLE DES ORCHESTIDÆ,

par Ed. CHEVREUX.

I. — TALITRUS LOCUSTA (Pallas), *forma mediterranea*.

La « *Puce de mer* », si commune sur toutes nos plages de sable fin, est représentée en Méditerranée par une variété assez différente du type de l'Océan. Bien qu'aucun caractère spécifique ne sépare les deux formes, il est impossible de les confondre. En comparant deux mâles adultes de même taille, 17 millimètres (1), on reconnaît au premier coup d'œil le Talitre des côtes océaniques d'Europe à son corps extrêmement renflé, tandis que la variété méditerranéenne, beaucoup plus comprimée, offre plutôt la forme générale d'un *Orchestia*. Les yeux sont aussi plus grands, les pattes plus grêles et plus allongées chez cette dernière. Tous les Talitres que j'ai trouvés sur la côte méridionale de France, en Corse, en Algérie et en Tunisie, appartiennent à cette variété. Mes exemplaires des Canaries affectent aussi la forme méditerranéenne. Ceux que M. J. de Guerne a recueillis aux Açores en 1888, à San Miguel et à Fayal, pendant la quatrième campagne de l'*Hirondelle*, appartiennent au contraire à la forme de l'Océan.

Il serait intéressant de savoir si cette variété du *Talitrus locusta* remonte sur la côte océanique de la Péninsule Ibérique, comme le font beaucoup d'espèces méditerranéennes. Je n'ai malheureusement pas songé à recueillir cet Amphipode pendant mes relâches à Lisbonne et à Cadix, mais les exemplaires que j'ai trouvés à Vigo en 1889 appartiennent bien au type septentrional; il en est de même de quelques spécimens provenant des environs de Porto, que j'ai reçus de notre collègue, M. E. Simon.

II. — TALITRUS PLATYCHELES Guérin.

Cette forme, décrite par Guérin (2) d'après des exemplaires provenant de Modon (Morée), habiterait aussi, selon l'auteur, le golfe de Gènes et les mers de la Corse. H. Milne-Edwards lui assigne

(1) Mesurés du bord antérieur de la tête à l'extrémité du telson, je n'ai pas trouvé d'exemplaires plus grands en Méditerranée, tandis que, sur la côte de Bretagne, les Talitres mâles atteignent jusqu'à 25 millimètres de longueur.

(2) *Expédition scientifique de Morée*. Paris, 1832.

comme habitat les côtes de Grèce et d'Italie, Costa la signale à Naples, Lucas en Algérie, « sous les pierres au bord des ruisseaux » et dans l'île de Crète (2); enfin Semper (3) l'aurait trouvée en quantité considérable aux Baléares dans l'intérieur de l'île de Minorque.

J'ai cherché en vain cette espèce en Méditerranée. Sur les côtes de Corse, où j'ai passé un mois en 1891, je n'ai trouvé que la variété méditerranéenne de *Talitrus locusta* signalée ci-dessus. En Algérie, j'ai souvent rencontré *Orchestia littorea* au bord des ruisseaux, à quelque distance de la mer; le D^r Raphaël Blanchard en a recueilli quelques exemplaires en plein désert algérien, à Sidi-Yaya, à plus de 500 kil. du littoral; je n'ai jamais vu de Talitres terrestres.

L'été dernier, en traversant la Méditerranée, je me suis arrêté à Minorque, dans l'intention de rechercher le *Talitrus platycheles*; j'ai trouvé au bord des ruisseaux d'eau courante de l'intérieur de nombreuses colonies d'Orchesties, appartenant aux espèces *Orchestia littorea* Mont. et *O. crassicornis* Costa, mais pas le moindre Talitre.

Grâce à l'obligeance de M. le Professeur Bolivar, je viens de recevoir en communication le type du *T. platycheles* de la collection Guérin-Ménéville, conservée au Museum de Madrid. L'exemplaire unique, un mâle, est malheureusement en assez mauvais état de conservation, et il ne pouvait être question de le disséquer; il ne m'est donc pas possible de me prononcer d'une façon absolue sur la validité de l'espèce, mais le principal caractère spécifique indiqué par Guérin, — l'absence d'ongle aux pattes de la seconde paire, — est manifestement erroné. J'ai pu constater facilement la présence, sur l'une des pattes de la seconde paire du type de Guérin, d'un petit ongle en tout semblable à celui des pattes correspondantes du *T. locusta*.

En résumé, aucune différence ne me paraît exister entre l'exemplaire étiqueté *T. platycheles* dans la collection Guérin, et la forme méditerranéenne du *T. locusta*, dont il est question ci-dessus.

III. — ORCHESTIA CRASSICORNIS Costa.

J'étais depuis longtemps désireux de connaître cette espèce, très insuffisamment décrite par Costa (1), et qui me paraissait devoir

(1) *Exploration scientifique de l'Algérie*, Paris 1849, et *Essai sur les animaux articulés qui habitent l'île de Crète*. Revue et Mag. de zool., Paris 1845.

(2) *Die natürlichen Existenzbedingungen der Thiere*.

(3) A. COSTA, *Saggio della collezione de Crostacei del Mediterraneo del Museo zoologico della Università di Napoli spedito alla Esposizione di Parigi del 1867*. Annuario del Museo zoologico della R. Università di Napoli, 1867.

se rapprocher, tout au moins par la grosseur exceptionnelle du pédoncule des antennes inférieures, d'une forme de la côte d'Algérie, décrite et figurée par moi en 1888 sous le nom d'*O. incisimana* (1). Je dois encore à l'amabilité de M. le Professeur Bolivar la communication d'exemplaires d'*Orchestia crassicornis*, offerts par Costa au Museum de Madrid. Les types de Costa sont identiques à mon *O. incisimana*, ce dernier nom doit donc disparaître de la nomenclature.

La distribution géographique d'*O. crassicornis* est fort étendue. Les spécimens du Museum de Madrid proviennent du golfe de Naples. En dehors des habitats de Cherchell et d'Oran, que j'ai signalés dans mon mémoire, j'ai reçu des exemplaires de cette espèce pris aux environs de Marseille par M. Marius Aubert dans l'anse de Maldormé, à Endoume. M. Simon m'en a envoyé quelques spécimens provenant du lac Mariout (Basse-Egypte). M. J. de Guerne l'a recueillie à Fayal (Açores), au cours de la quatrième campagne de l'*Hirondelle* (2). Le Dr Raphaël Blanchard m'en a communiqué plusieurs spécimens pris à Montevideo par le Dr Carlos Berg, directeur du Museum de Buenos-Aires. Enfin, l'été dernier, j'en ai trouvé de nombreuses colonies aux environs de Mahon (Ile de Minorque), au bord d'un ruisseau d'eau douce, à plusieurs kilomètres de la mer

IV. — ORCHESTIA CAVIMANA Heller.

C'est la plus exclusivement terrestre de nos espèces européennes. Heller (3) l'a décrite en 1865, d'après des exemplaires recueillis sur le mont Olympe, dans l'île de Chypre, à plus de 4.000 pieds d'altitude. En 1879, Hock (4) la retrouvait dans un jardin de Zalt-Bommel (Hollande), à plus de 80 kilomètres de la mer. En 1880, Nebeski (5) en reprend la description, d'après des exemplaires provenant de Trieste, où elle habite les parties humides du jardin de la Station zoologique, « sous les feuilles, le fumier, les pierres et dans la terre molle, en compagnie de Cloportes et de Staphylins. » Plus tard, en

(1) Ed. CHEVREUX, *Sur quelques Crustacés Amphipodes recueillis aux environs de Cherchell*. Assoc. française pour l'Avanc. des Sciences. Congrès d'Oran, 1888.

(2) J. DE GUERNE, *Les Amphipodes de l'intérieur et du littoral des Açores*. Bulletin de la Soc. zool. de France. Novembre 1889.

(3) HELLER, *Kleine Beiträge zur Kenntniss der Süßwasser Amphipoden*. Verhandl. d. k. k. zool. botan. Gesellschaft, Vienne, novembre 1865.

(4) HOEK, *Carcinologisches. III. Eine Orchestide des Festlandes*. Tijdschr. der Nederl. Dierk. Vereeniging, IV, 1879.

(5) NEBESKI, *Beiträge zur Kenntniss der Amphipoden der Adria*. Arbeiten des zool. Inst. zu Wienn. Vol. III, 1880.

1890, le Dr Barrois (1) signale sa présence à Chinon (Indre-et-Loire), au bord de la Vienne, sous les pierres.

D'autre part, j'ai reçu cette race espèce de La Haye, où M. Adrien Dollfus l'a prise en 1888, dans une serre du Jardin zoologique. M. Marcel Ladmirault m'en a envoyé un superbe exemplaire mâle, trouvé vivant au milieu même de la chaussée de la rue Lamoricière, à Nantes, en plein soleil, et par 38° de chaleur, le 26 juin 1892. Enfin, l'été dernier, pendant mon voyage en Tunisie, j'ai recueilli plusieurs *Orchestia cavimana* aux environs de Gabès, au bord de l'étang d'eau douce formé par le barrage de l'Oued-el-Bey, à environ 3 kilomètres de la mer.

V. — TALORCHESTIA DESHAYESI Audouin.

La forme mâle de cette espèce est bien connue; Audouin et Savigny, Costa, Spence Bate, Heller l'ont décrite et figurée; ce dernier auteur a également figuré (2), sous le nom de forme anormale, un des stades du deuxième gnathopode du jeune mâle. En 1869 (3), Costa fait observer que la main des pattes de la seconde paire varie beaucoup chez cette espèce. Plus récemment, le Dr Barrois (4) nous a donné une description très complète, accompagnée d'excellentes figures, des différentes formes du propode du deuxième gnathopode, chez le mâle. Jusqu'ici, aucun naturaliste (5) ne s'est occupé de la femelle, et n'a fait allusion à la forme remarquable du propode de ses pattes de la première paire.

On sait que le genre *Talorchestia* a été créé par Dana en 1852, pour les Orchestides dont le mâle offre les caractères des *Orchestia*, tandis que la femelle se rapproche des Talitres par l'absence d'une main subcheliforme aux pattes de la première paire. Les figures comparatives ci-jointes représentent le propode du premier gnathopode chez les femelles adultes des Orchesties communes en

(1) Théod. BARROIS, *Sur la présence à Chinon (Indre-et-Loire) d'une Orchestie terrestre (Orchestia cavimana Heller) nouvelle pour la Faune française*. Revue biol. du Nord de la France, Novembre 1890.

(2) HELLER, *Beiträge zur näheren Kenntniss der Amphipoden des Adriatischen Meeres*. Denkschr. der k. k. Akad. der Wissensch., Vienne, vol. XXVI. 1866. Pl. I, fig. 6.

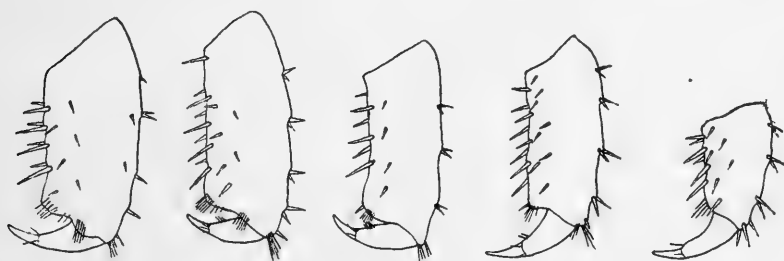
(3) COSTA, *loc. cit.*

(4) Th. BARROIS, *Note sur quelques points de la morphologie des Orchesties*. Lille, 1887.

(5) CZERNIAWSKI (*Materialia ad zoographiam ponticam comparatam*, 1868) décrit, il est vrai, les deux sexes d'une variété locale d'*Orchestia Deshayesi*, mais il ne s'occupe que du deuxième gnathopode de la femelle, et ne fait aucune mention du premier.

Méditerranée. La figure de gauche se rapporte à l'*O. littorea*; les suivantes représentent le même article chez *O. Montagu*, *O. mediterranea*, *O. crassicornis* et *O. Deshayesi*.

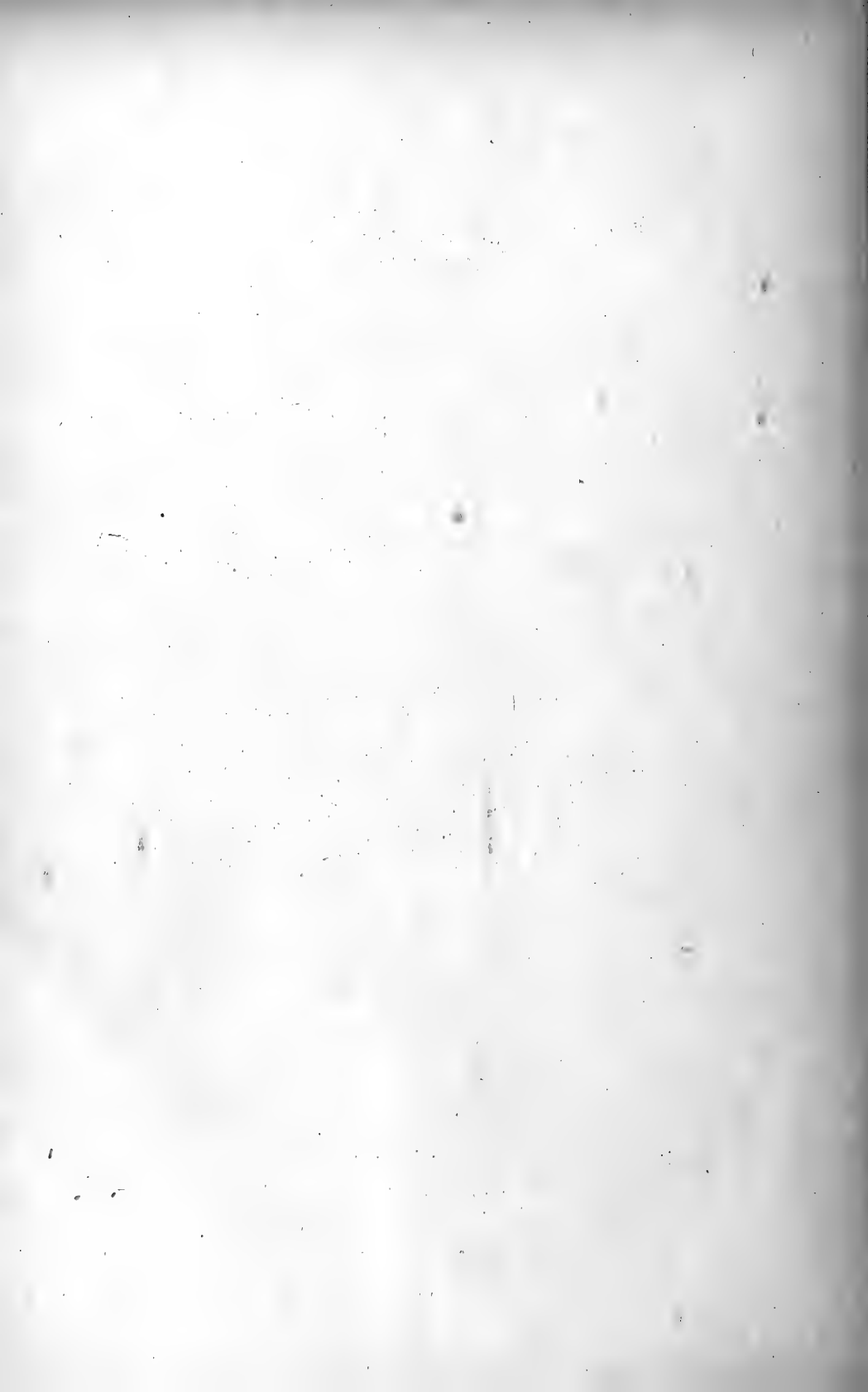
On voit que, chez cette dernière espèce, le propode ne présente pas les caractères d'une main subcheliforme; il affecte au contraire, à très peu près, la forme bien connue du même article chez *T. locusta*, bien qu'il soit un peu moins allongé. L'espèce d'Audouin devra donc prendre place dans le genre *Talorchestia*, qui renferme de nombreuses formes exotiques, mais n'était représenté jusqu'ici en Europe que par une seule espèce, *Talorchestia brito* Stebbing, des côtes d'Angleterre.

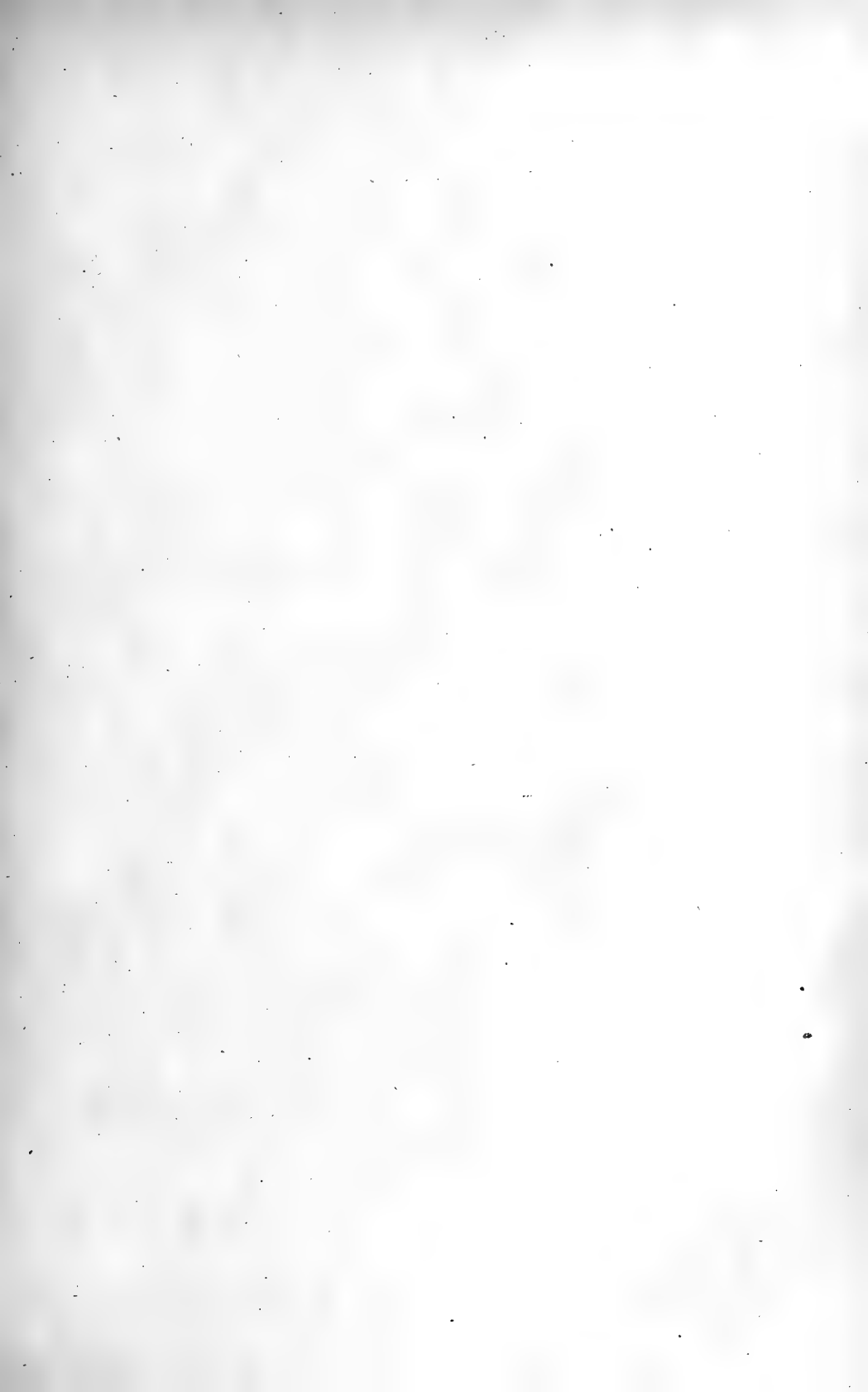


Extrémité d'une patte de la première paire chez la femelle adulte.

- | | | | | |
|--------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|---|
| Fig. 1. | Fig. 2. | Fig. 3. | Fig. 4. | Fig. 5. |
| <i>O. littorea</i>
Montagu. | <i>O. Montagu</i>
Audouin. | <i>O. mediterranea</i>
Costa. | <i>O. crassicornis</i>
Costa. | <i>Talorchestia</i>
<i>Deshayesi</i>
(Audouin). |

Talorchestia Deshayesi a été signalée en Angleterre (Spence Bate, Metzger), en Hollande (Hoek), dans le Boulonnais (J. de Guerne, Th. Barrois). Le D^r Bouvier l'a recueillie à Saint-Vaast-la-Hougue; elle est commune au Croisic. M. Paulino d'Oliveira m'en a communiqué des exemplaires provenant de Tavira (Portugal). En Méditerranée, on la trouvera probablement sur nos côtes de Provence, bien que je ne l'y aie pas encore rencontrée. Elle abonde sur toute la côte d'Algérie (Oran, Cherchell, Alger, Bougie); je l'ai recueillie l'été dernier en Tunisie, au bord du lac de Bizerte, et aux Surkennis (golfe de Gabès). Costa l'a trouvée dans le golfe de Naples, Heller dans l'Adriatique, Audouin en Egypte, Hilgendorf sur la côte orientale d'Afrique.





AVIS

Les volumes brochés du **Compte-rendu des séances du Congrès international de zoologie** sont déjà épuisés.

Il reste encore un certain nombre de volumes cartonnés à l'anglaise, au prix de 16 fr. 50 pris au siège de la Société, de 17 fr. 50 expédiés en France et en Algérie, de 18 fr. 50 expédiés dans tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Le Secrétaire général invite les personnes qui n'ont pas encore fait l'acquisition de cet important volume, **indispensable à tout zoologiste descripteur**, à ne pas tarder à souscrire, l'édition devant être prochainement épuisée.

EXTRAITS DES STATUTS & RÈGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ

STATUTS. — ART. VI. — Chaque Membre doit payer :

1° Un droit d'entrée de 10 francs, en échange duquel il reçoit un diplôme de Membre de la Société. Ce droit pourra être augmenté dans la suite, mais seulement pour les Membres à élire.

2° Une cotisation annuelle fixée à 20 francs.

ART. VII. — Tous les Membres pourront s'affranchir de la cotisation annuelle par une somme de 300 francs, une fois payée, et auront alors le titre de *Membres a vie*.

ART. VIII. — Le titre de *Membre donateur* sera décerné à toute personne ayant à son entrée dans la Société versé une somme d'au moins 500 francs.

RÈGLEMENT. — ART. 6. — Les établissements publics et les Sociétés scientifiques de la France et de l'Étranger peuvent être admis comme Membre de la Société aux mêmes charges et aux mêmes droits qu'un Membre ordinaire.

ART. 9. — La cotisation annuelle est due et se perçoit à partir du 1^{er} janvier; elle devra être transmise sans frais au Trésorier.

ART. 10. — Tout Membre qui n'aura pas payé sa cotisation cessera de recevoir les publications de l'année courante, jusqu'à ce qu'il soit en règle, et sera rayé au bout de trois ans.

ART. 11. — Tout Membre nouveau de la Société..... devra faire parvenir sa cotisation et son droit d'entrée dans le mois qui suivra sa nomination.

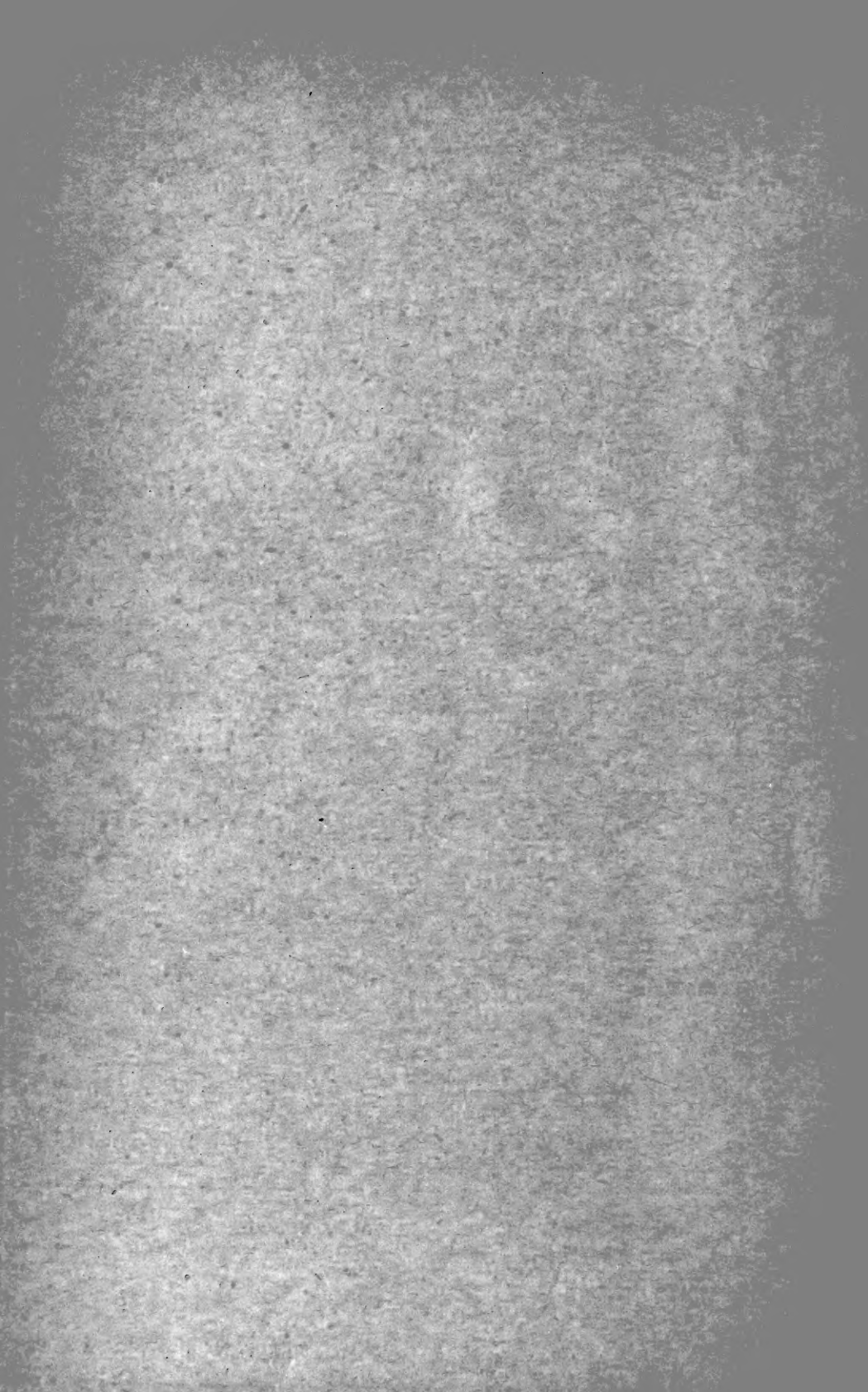
Le nombre des Membres de la Société est illimité.

Les Français et les Étrangers peuvent en faire partie.

Pour faire partie de la Société, on devra être présenté par un Membre sociétaire qui signera la proposition de présentation, ou en faire la demande au Président ou au Secrétaire général.

Les *Mémoires* paraissent par fascicules à intervalles irréguliers; les Membres de la Société ont seuls le droit d'y publier. Ils comprennent tous les travaux originaux, ornés ou non de planches et de figures dans le texte, ayant plus de six pages d'impression; ils comprennent encore tous les travaux originaux ayant moins de six pages, mais accompagnés d'une ou plusieurs planches.

Le *Bulletin* contient des travaux originaux de peu d'étendue et dépourvus de planches. Les figures dans le texte sont admises, mais à la condition que l'auteur remette, en même temps que son manuscrit, le cliché fait à ses frais. Un maximum de six pages par communication, figures comprises, est accordé aux Membres de la Société. Aucun Membre ne pourra publier plus de 32 pages par an. Le *Bulletin* est ouvert à tous les zoologistes français et étrangers; les travaux rédigés en langue française conformément aux règles de nomenclature adoptées par le Congrès international de Zoologie en 1889, y sont seuls admis. Les personnes étrangères à la Société ont droit à un maximum de 4 pages par communication et de 16 pages par an.





SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 01348 3896